

# Conseil municipal du 26 septembre

## Plagnol, Leroy et Clodong s'entendent pour maintenir l'opacité sur les comptes publics

La meilleure preuve de la sincérité d'un élu ce sont les actes, pas les mots et hier les actes ont parlé.

Hier soir le conseil municipal a permis de lever tout doute sur l'entente entre Plagnol, Leroy et Clodong pour maintenir l'opacité sur les comptes publics et préparer les élections municipales.

Au conseil du 27 juin c'était la surenchère entre Nicolas Clodong et Jacques Leroy pour être celui qui serait le plus opposé au document de campagne «Agir pour Saint-Maur» réalisé par le maire aux frais de la mairie.

Voilà ce qu'a dit à ce conseil **Nicolas Clodong** : « *Ce document tant sur le fond que sur la forme est profondément choquant. Il symbolise tout ce dont les Saint-Mauriens ne veulent plus : l'autosatisfaction, le gaspillage, l'indifférence et l'inertie par rapport aux problèmes concrets des habitants. C'est pourquoi un certain nombre d'entre eux ont tenu, ce soir, à titre de symbole à vous rapporter l'exemplaire de cette luxueuse plaquette pour exprimer leur mécontentement. Il y en a ici à peu près 160 que l'on vous reporte aujourd'hui à titre de symbole. (...) de grâce, terminez le travail, ne gaspillez pas l'argent des contribuables.* » Belle tirade !

Pour **Jacques Leroy** c'était encore plus fort puisque le 27 juin il annonçait en plein conseil : « *nous considérons que cette dépense ne doit pas être prise en charge par la ville de Saint-Maur. Nous demanderons que soit mis au vote dans cette Assemblée le fait que la dépense de ce document ne soit pas inscrite au budget de la ville et ne soit pas prise en charge par les finances communales. Je tenais donc à vous le préciser.* » Evidemment il n'a jamais rien demandé...

A 18 élus autour de Sylvain Berrios nous avons imposé au maire l'inscription à l'ordre du jour du conseil du 26 septembre un vote pour que le maire rembourse à la ville ce document de campagne.

Arrivé à ce dernier point de l'ordre du jour les LEROY et CLODONG, qui étaient si virulents en juin, se sont tous évaporés et ont quitté la salle au début du point pour ne pas débattre et surtout ne pas voter une délibération qui aurait mis en difficulté Henri Plagnol...

Voilà comment hier soir la ville vient de perdre des dizaines de milliers d'euros que nos impôts viendront combler car des élus n'ont pas le courage d'assumer leurs positions.

Alors on peut certainement trouver mille raisons au fait que Plagnol, Clodong et Leroy s'entendent autour de la défense d'un système financier et de marchés publics opaques qui ne date pas d'hier et que chacun d'eux connaît bien, puisqu'ayant tous été en charge des finances à des moments où la presse a souvent dénoncé des façons de faire peu orthodoxes sur les dépenses, les marchés publics, les frais de cabinet, etc.

Nous avons proposé d'autres points au débat et au vote :

- **Les frais de représentation du maire qui refuse de donner les justificatifs des 72 000 euros qu'il a touché** : Nicolas Clodong n'a peut-être pas voulu que le maire mette ses menaces à exécution, lui qui a régulièrement rappelé sur ce thème que **le propre frère de Nicolas Clodong, alors au cabinet du maire de la ville pendant le précédent mandat avait des notes de frais astronomiques qu'il pourrait rendre publiques** (Conseil Municipal du 16 juin 2011 : M. LE MAIRE «*Et dans le budget, chaque année. Monsieur CLODONG, avant mon arrivée, les seuls frais de bouche de votre frère, directeur de cabinet, les seuls frais de bouche de votre frère étaient supérieurs.*»).

Et Jacques Leroy en tant qu'adjoint aux finances à qui il revient normalement de contrôler ces dépenses et ne l'a jamais fait ne se sentait peut-être pas à l'aise non plus.

- **Les délégations du maire l'autorisant à dépenser jusque 200 000 euros sans passer par la commission d'appel d'offre et à qui on reproche de n'avoir pas informé les élus de certains marchés passés** : Jacques Leroy, dont on retrouve la signature au bas d'une décision de dépense de près de 100 000 euros qui justement n'a jamais été présentée aux élus (Dossier CIAPS voir article à venir) n'était pas forcément le plus à l'aise pour voter cela. Sans compter que **la signature de Jacques Leroy se retrouve également sur les documents liés à l'enquête ouverte par le procureur de Créteil pour présomptions de favoritisme, de détournement de fonds publics, de prises illégales d'intérêt et de faux et usage de faux dans le cadre du marché de communication de la ville** (voir l'article sur le blog [www.leheloco.fr](http://www.leheloco.fr))

Hier soir les masques sont tombés, chacun sait désormais qu'il y a des liens d'intérêts croisés entre Plagnol, Leroy et Clodong et que pour la prochaine municipale le bulletin de l'un sera peut-être le bulletin de l'autre puisque certains d'entre-eux évoquent déjà ouvertement des arrangements possibles entre les deux tours.